

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

A881 - GANT MARINE CHIMIE PVC ULTRA



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité et à la norme nationale transposant le numéro de la norme harmonisée :

STANDARDS

- EN ISO 21420 Dextérité 5 (2020)
- EN 388:2016 - (4121X) (2018)
- EN ISO 374-1:2016 Type B (AJKL) (2016)
- EN ISO 374-5 Micro Organismes (Pass) (2016)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

0075_2085_162_03_20_0957

Publié par : CTC

4, rue Hermann Frenkel, 69367, Lyon, Cedex 07, France (0075)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 03-Jul-2022